

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1995)
Heft: 76-77

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FINANCES Du mieux

● Les cantons ont bouclé leurs comptes 1994 avec un déficit de financement de 3,7 milliards de francs suisses. Ce résultat est toutefois meilleur de 1,3 milliard que les prévisions. Le ralentissement de la progression du chômage est la raison essentielle de cette amélioration.

Le degré d'autofinancement, c'est-à-dire la part des investissements financée par des fonds propres, détermine la santé financière d'un canton.

Quatre cantons présentent un excédent de financement: Saint-Gall, le Tessin, Schwytz et Glaris. En revanche, douze cantons se trouvent dans une situation critique, avec un degré d'autofinancement inférieur à 60%. Il s'agit de Fribourg, Valais, Neuchâtel, Jura, Berne, Zurich, Bâle-Ville et Bâle-Campagne, Lucerne, Thurgovie, Soleure et Zoug. Deux cantons présentent une situation financière préoccupante: Genève et Vaud.

BALE

Démission de l'évêque

● MGR VOGEL, ÉVÊQUE DE BALE, a remis sa démission au Pape Jean-Paul II au début du mois de juin. Une démission motivée par... la future paternité de Mgr Vogel! Pour expliquer sa décision, l'évêque a adressé une lettre aux fidèles du diocèse. Il y évoque «l'expérience d'une difficulté affective de plus en plus lourde à porter». Conscient que cet événement va relancer la polémique sur le célibat des prêtres, Mgr Vogel ne se prononce cependant pas contre cette règle de vie. A peine nommé évêque, il s'était

d'ailleurs trouvé confronté au cas du curé de Baden, désireux de se marier, et lui avait demandé de démissionner.

Si le cas de Mgr Vogel est le premier du genre en Suisse, il est loin d'être isolé. Selon une étude américaine, seuls 10% des prêtres pratiqueraient vraiment le célibat aux Etats-Unis. En Allemagne, 60% d'entre eux vivraient secrètement ou ouvertement de façon maritale.

FRIBOURG

Décès de l'abbé Kaelin

● L'ABBÉ PIERRE KAELIN s'est éteint le 2 juin, à l'âge de 82 ans. Il avait consacré sa vie à la musique, et plus particulièrement au chant choral. Deuxième d'une famille de sept enfants, Pierre Kaelin est né en 1913 à Estavayer-le-Lac. Ordonné prêtre en 1937, il part étudier à Paris l'art sacré à l'institut grégorien, et la composition à l'école César Franck. En 1949, il succède à l'abbé Bovet comme maître de chapelle de la cathédrale Saint-Nicolas de Fribourg. C'est vers les années cinquante qu'il fonde le Chœur symphonique, puis la Chanson de Fribourg.

Durant sa longue période d'activité, l'abbé Kaelin a composé un très grand nombre d'œuvres: des oratorios, de nombreux motets, messes, chants sacrés et profanes. Prêtre musicien, son art lui permettait de faire passer l'Evangile au quotidien, de témoigner de la condition humaine.



PHOTO : GREENPEACE

JURA

Non aux déchets spéciaux

● UNE VINGTAINE DE MILITANTS de l'organisation écologiste Greenpeace ont manifesté à Berne, pour protester contre l'entreposage de déchets à Saint-Ursanne. Un dépôt de déchets spéciaux est en cours d'installation dans les anciennes mines de chaux, et les écologistes craignent que des produits toxiques non-autorisés ne soient mêlés aux autres matières entreposées. Les manifestants ont rempli une cinquantaine de fûts de déchets en provenance de Saint-Ursanne, et les ont déposés devant l'entrée de l'Office

fédéral de l'Environnement. Des échantillons ont été remis au Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche, pour y être analysés. Dans une lettre ouverte à la conseillère fédérale Ruth Dreifuss, Greenpeace exige que la loi sur la protection de l'environnement soit appliquée dans le Jura.

Sur place, les militants de Greenpeace ont bloqué les entrées du dépôt. Une dizaine d'entre eux se sont enchaînés aux grilles. 

NIDWALD

Non au dépôt nucléaire

● LES CITOYENS DU CANTON DE NIDWALD ont refusé l'implantation d'un site de stockage des déchets nucléaires dans la commune de Wolfenschiessen. Les autorités avaient pourtant déjà donné le feu vert à la Société coopérative nationale pour l'entreposage des déchets, pour commencer des travaux exploratoires. Le stockage des déchets nucléaires dans les roches du Wellenberg n'est cependant pas définitivement écarté, puisqu'il revient aux autorités fédérales de prendre la décision finale. Pourtant, l'implantation de ce site de stockage présentait quelques points positifs: courant électrique gratuit pendant quarante ans, 2,5 millions de francs suisses versés à la commune, et un million pour le canton. Des compensations financières qui

n'ont pas suffi à adoucir les opposants, écologistes mais aussi professionnels du tourisme. Le comité Stop Wellenberg a mené une campagne très efficace

contre ce projet. Tracts, pièce de théâtre, disque ont été employés pour convaincre la population de dire non. 

VALAIS

Pas de JO en 2002

● LES SUPPORTERS DE LA CANDIDATURE DE SION aux Jeux Olympiques d'hiver 2002 sont déçus. Le Comité international olympique, réuni à Budapest le vendredi 16 juin, a préféré la ville américaine de Salt Lake City. Un choix qui n'est pas surprenant en fait, puisque les Américains disposaient du meilleur dossier technique. Beaux joueurs, les Valaisans le reconnaissent, avant d'ajouter: «Nous tenterons

à nouveau notre chance pour 2006».

Le Valais courtise les JO depuis plusieurs décennies. Le peuple avait refusé un premier projet en décembre 1963. En 1969, un second projet avait obtenu l'aval des votants, mais pas celui du CIO qui avait choisi Denver (toujours les Etats-Unis!). Mais l'organisation des JO était finalement attribuée à Innsbruck, après que Denver ait dû renoncer. 

VAUD

L'orchidée entêtante

● ENVIRON 10 000 PERSONNES ont manifesté à Lausanne contre le plan d'économie de l'Etat de Vaud. Baptisé «Orchidée II», ce plan doit permettre d'économiser 230 millions de francs suisses par an dans le budget cantonal. Il vise essentiellement les secteurs administratifs, «Orchidée I» se concentrant sur les hospices cantonaux.

L'Etat de Vaud supporte un endettement préoccupant: la barre des 5,4 milliards de frs.s., pour un budget annuel avoisinant les 4,5 milliards, pourrait être atteinte cette année. Le plan d'économie comporte cependant l'engagement de ne pas licencier, les suppressions de poste se feront par le biais de départs naturels (retraite, par exemple). 

Honneur aux bouquetins

● IL Y A 75 ANS, les Grisons sauvaient les bouquetins de l'extinction. Aujourd'hui, près de 30 000 ruminants vivent dans les Alpes, dont une bonne moitié sur le territoire suisse. Les hommes, chasseurs par besoin ou amateurs de trophée, avaient pratiquement exterminé les « rois de la montagne » vers la fin du XIX^{ème} siècle. Mais, dans le massif du Gran Paradiso, réserve de chasse des rois d'Italie, une petite population survivait. C'est là que les parcs animaliers de Saint-Gall et d'Interlaken se sont procuré de jeunes bêtes... dans la plus totale illégalité! Capturés par des voleurs d'animaux, les bouquetins passaient la frontière suisse en contrebande. Mais la fin justifie les moyens : la première remise en liberté de bouquetins élevés en captivité eut lieu en 1911, à Saint-Gall. En 1920, sept bouquetins étaient relâchés dans le parc national, au pied du Piz

Terza. Chassés par les braconniers, certains furent tués, d'autres prirent la fuite. Un couple réussit cependant à s'établir dans le Heutal, près de

Pontresina. Ils sont à l'origine de la plus importante colonie de bouquetins sauvages en Suisse. 

Réfugiés sans papier

● En avril 1995, le Tribunal Fédéral a jugé illégale la pratique de l'Office Fédéral des Réfugiés (OFR) qui refusait aux demandeurs d'asile sans papiers d'identité valables l'accès à la procédure d'asile. Du coup, la lutte contre les nombreux abus que l'on connaît est sérieusement compromise. Si l'OFR a adopté cette pratique, c'est précisément parce que les demandeurs d'asile qui dissimulaient ou qui détruisaient leurs papiers d'identité lui posaient un grave problème. Avec l'introduction de la pratique de l'OFR, la proportion de demandeurs d'asile se présentant sans papiers était

tombée de 70% à 20%. Il faudrait donc mettre en place des bases légales permettant à l'OFR de reprendre cette pratique. Pour certains milieux politiques, la procédure d'asile doit tenir compte de la supercherie qui consiste à détruire ses papiers d'identité pour bénéficier de l'asile politique, alors que l'on n'est qu'une simple personne désireuse d'émigrer sans formalités. Ces changements pourraient être adoptés dans le cadre de la révision de la procédure d'asile. 

La Petite Annonce dans le Messenger

Nom/ Prénom

Adresse

CP/Ville

Mon texte:

.....

.....

.....

.....

au-delà, la ligne suppl.: 40 FF

.....

.....

Tarif

Annonce **120 FF**

en gras (+30FF) FF

domiciliation (+80FF) FF

lignes suppl. (+40FF) FF

remise aux abonnés (-10%) FF

Prix de votre annonce FF

Le Messenger Suisse offre un service intéressant, celui des Petites Annonces. En plus, si vous êtes abonné au Messenger Suisse, vous bénéficiez d'une réduction de 10% sur les annonces de particuliers.

Règlement par chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de FSSP/MS à envoyer à :

Le Messenger Suisse
10, rue des Messageries
75010 Paris